



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grippe

Question écrite n° 82720

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la contribution des mutuelles au financement de la campagne de lutte contre la grippe A. En effet, afin de financer la campagne de lutte contre une possible pandémie grippale, le Gouvernement avait décidé de mettre à contribution les mutuelles complémentaires santé, en leur imposant une taxe supplémentaire. Cette taxe devait surtout financer l'achat des 94 millions de doses de vaccin, estimé à un milliard d'euros. Devant le faible nombre de vaccins utilisés, alors que l'épidémie est aujourd'hui passée, le Gouvernement a annoncé vouloir prendre des mesures pour revendre ou annuler les commandes. En conséquence, les mutuelles demandent des précisions sur le coût réel de la campagne, notamment pour ce qui concerne les vaccins, et une réduction significative de la taxe. Cette demande est d'autant plus pertinente que beaucoup d'adhérents mutualistes rencontrent des difficultés croissantes pour s'acquitter de leurs cotisations. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle entend prendre afin de répondre à la demande des mutuelles, relayées par des citoyens, concernant le coût réel de la campagne de lutte contre la grippe A et la réduction de la taxe de contribution.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82720

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2010, page 7189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)